



LUTTER CONTRE L'ÉCHEC UNIVERSITAIRE : UNE PREMIERE ANNEE EXPERIMENTALE DE MISE EN PLACE D'UN TUTORAT ENTRE PAIRS A L'INSTITUT DES SCIENCES ET PRATIQUES D'EDUCATION ET DE FORMATION

Isabelle Guinamard¹

Stéphanie Colin²

RESUME

Les universités françaises ont été incitées par le ministère de l'Éducation Nationale en 1998 à développer des initiatives pour améliorer la réussite des étudiants de premier cycle. Parmi les propositions du ministère, qui s'inscrivent dans la lignée d'une politique de lutte contre l'échec scolaire en France, figure le tutorat méthodologique. L'article présente la première phase d'une expérience de tutorat entre pairs, ayant pour cible des étudiants français et chinois, ceux-ci représentant un public en augmentation dans les universités françaises. S'inscrivant dans le cadre d'une recherche-action, cet article montre à quelles difficultés se heurte la mise en œuvre d'un dispositif de tutorat et tente de définir les conditions de réussite d'une telle expérience en dégageant plus particulièrement les différences entre les deux groupes de tutorés.

Mots clés: Réussite universitaire . Tutorat . Remédiation. Transmission entre pairs. Intégration.

LUTAR CONTRA O FRACASSO UNIVERSITÁRIO: UM PRIMEIRO ANO EXPERIMENTAL DA IMPLEMENTAÇÃO DE UM TUTORIAL ENTRE PARES NO INSTITUT DES SCIENCES ET PRATIQUES D'EDUCATION ET DE FORMATION

RESUMO

As universidades francesas foram encorajadas, pelo Ministério da educação Nacional em 1998, ao desenvolvimento de iniciativas para melhorar o sucesso dos alunos do primeiro ciclo universitário, ou seja, dos três primeiros anos. Entre as proposições do Ministério, que se inscrevem em uma direção de uma política de luta contra o fracasso escolar na França, aparece o tutorial metodológico. Este artigo apresenta a primeira fase de uma experiência de tutorial entre pares, tendo como alvo estudantes franceses e chineses, uma vez que esses últimos se encontram em um processo de importante aumento percentual de inscrições nas universidades francesas. Inscrevendo-se no quadro de uma pesquisa-ação, este artigo apresenta as principais dificuldades com as quais se confronta a implantação de um dispositivo tutorial e tenta definir as condições de sucesso de uma experiência dessa natureza, evidenciando mais particularmente as diferenças entre os dois grupos de estudantes vivenciando o tutorial como dispositivo de luta contra o fracasso universitário.

Palavras-chaves: Sucesso universitário. Tutorial. Remediação. Transmissão entre pares. Integração.

¹Equipe UL2 – ALFA3 – RIAIPE3 Université Lyon2 « Education, cultures et politiques ». E-mail: isabelle.guinamard@univ-lyon2.fr

²Equipe UL2 – ALFA3 – RIAIPE3 Université Lyon2 « Education, cultures et politiques ». E-mail: stephanie.colin@univ-lyon2.fr



INTRODUCTION

Pour diminuer le taux d'étudiants en échec dans les trois premières années des universités françaises³, le ministère de l'éducation nationale, de la recherche, de la technologie a instauré un « Plan réussite licence »⁴, qui, parmi les dispositifs envisagés, propose le recours au tutorat, dont la définition, l'organisation et la validation ont fait l'objet d'un arrêté du gouvernement (arrêté du 18 mars 1998) qui précise :

« Art. 1^{er}. - Afin de favoriser la réussite des étudiants, les établissements d'enseignement supérieur organisent prioritairement dans toutes les premières années d'enseignement de premier cycle un dispositif d'appui sous la forme de tutorat d'accompagnement méthodologique et pédagogique. Les formes du tutorat d'accompagnement peuvent être variées (aide au travail personnel de l'étudiant, aide au travail documentaire, appui aux techniques d'auto-évaluation et d'autoformation...). Ce dispositif bénéficie à tous les étudiants de première année de premier cycle qui le souhaitent. L'établissement fait connaître le dispositif et le propose aux étudiants qui en ont le plus besoin. »

Le texte présente une forme de tutorat correspondant au tutorat « entre pairs » : il est précisé en effet qu'il sera fait appel à des « étudiants-tuteurs » pour assurer ces tâches de tutorat : « *Le tutorat est effectué sous la responsabilité pédagogique des enseignants et des enseignants-chercheurs par des étudiants confirmés de deuxième ou troisième cycle* ». Ces étudiants-tuteurs bénéficient d'un statut officiel, assimilé à celui de « stagiaire » ; ils perçoivent une indemnité équivalente à une gratification de stage. Leur formation et leur encadrement sont assurés par les enseignants de l'université qui « forment et encadrent régulièrement les étudiants-tuteurs dans les conditions déterminées par chaque établissement. »

Cette incitation du ministère n'est pas nouvelle : en 1996 par exemple, le ministre de l'Éducation nationale de l'Enseignement supérieur et de la Recherche François Bayrou avait

³ 50 % en première année sachant que 38 % seulement des étudiants obtiennent leur licence en trois ans (sources : Le Monde.fr - 17-04-2012)

⁴ Le Plan Réussite Licence s'articule autour de 8 orientations : l'orientation des lycéens et des nouveaux étudiants, l'amélioration de l'accueil des nouveaux bacheliers, le renforcement de l'encadrement pédagogique, la généralisation de la spécialisation progressive et des possibilités de réorientation, le développement de la professionnalisation, la constitution du Bureau d'Aide à l'Insertion Professionnelle, l'évaluation des enseignements et de leur qualité et la mise en oeuvre d'un dispositif de suivi et de mesure de la performance.

déjà encouragé la mise en place de tutorat méthodologique dans les universités, avec une dotation budgétaire pour la rémunération des tuteurs⁵.

C'est dans ce contexte juridique et institutionnel que l'Institut des Sciences et Pratiques d'Education et de Formation (« ISPEF », Université Lyon 2) a conçu une expérience de tutorat – l'objectif étant de valider, à travers cette année expérimentale, la pertinence de l'organisation d'un dispositif de ce type, pour mieux comprendre les difficultés des étudiants inscrits à l'ISPEF et ainsi améliorer leurs conditions de réussite. Les acteurs du projet⁶, auteurs également de l'article, ont comme autre identité, celle d'enseignantes-chercheuses auprès du public étudiant concerné ; le projet se double d'une recherche-action.

Même si le taux d'échec en licence est relativement faible à l'ISPEF (aux alentours de 20%), nous souhaitons prévenir un échec plus important en master : si en 2011-2012, 75% des étudiants ont obtenu la licence des sciences de l'éducation, le taux de réussite en master est en moyenne de 60%. Rappelons que la licence s'obtient par compensation des notes, sans note éliminatoire, avec 11% d'étudiants⁷ obtenant leur diplôme avec le minimum exigé : 10/20.

LE PROJET : UN TUTORAT ENTRE PAIRS

Conformément à l'arrêté officiel, le projet visait la mise en place d'un tutorat entre pairs. Cette forme de tutorat fait appel non aux enseignants mais à des étudiants avancés ; comme l'explique Rémi Bachelet (2010) :

« sous sa forme la plus fréquente, le tutorat par les pairs engage au sein d'un dispositif pédagogique, un binôme d'étudiants : l'un d'entre eux, plus âgé est " tuteur " jouant le rôle de superviseur du tuteuré. Cette situation canonique connaît de multiples variantes. - les objectifs d'apprentissage peuvent porter sur l'acquisition de savoirs et de compétences, mais aussi avoir pour but l'instauration d'une médiation évitant les abandons d'étude, de développer l'autonomie ou l'estime de soi, d'instaurer de meilleures relations entre étudiants... ».

⁵ Dotation budgétaire de 100 millions de francs. Cf Circulaire du 24-10-1996.

⁶ Ce projet a été construit par Stéphanie Colin (Responsable de la licence Sciences de l'Education et de la Formation), et Isabelle Guinamard (Responsable du parcours Culture et Langage et du master MESFC « Education et Langage »), enseignantes chercheuses rattachées au laboratoire Éducation, cultures, politiques » (ECP), Université de Lyon, en collaboration avec la coordinatrice du plan Réussite licence de l'université.

⁷ En 2011-2012

Le tutorat entre pairs favorise une relation de proximité qui nous semblait d'autant plus importante que notre public intègre des étudiants chinois dont l'isolement est un facteur d'échec. On sait de plus que la capacité pour un étudiant de se construire un « sentiment d'appartenance » à son université contribue à sa réussite (Romainville & Michaut, 2012) : tant l'expérience d'un pair plus âgé que la possibilité de nouer des relations dans un contexte de petit groupe peut jouer en ce sens.

Durant cette année exploratoire, nous nous sommes donc interrogées sur l'apport d'un accompagnement méthodologique et pédagogique de pairs plus expérimentés (tuteurs de master 2) auprès d'étudiants de licence, étrangers et français, en difficultés. Nous avons émis l'hypothèse que ce dispositif serait bénéfique à la fois aux tutorés et aux tuteurs, en ce sens qu'à la fin du dispositif, les premiers seraient plus sensibles aux méthodes universitaires françaises et les seconds auraient gagné en confiance et seraient plus assurés dans leur choix d'orientation professionnelle.

METHODOLOGIE DU PROJET

Population des étudiants tuteurs

Pour cette année expérimentale, trois tutrices de Master 2 « métiers de l'enseignement, de la formation, de la culture » ont été recrutées par les deux enseignantes chercheuses à l'initiative du projet, afin d'encadrer cinq groupes d'étudiants inscrits en sciences de l'éducation et de la formation, comprenant chacun entre 5 et 6 participants. Plus précisément, deux groupes d'étudiants « français » et 3 groupes d'étudiants chinois ont été constitués au sein du dispositif. Les étudiants français ont fait leur scolarité en France alors que les étudiants chinois sont arrivés récemment en France dans le but d'intégrer l'enseignement universitaire. Les groupes ont été différenciés en fonction des années d'inscription : groupes de L2, groupes de L3. Les groupes d'étudiants étrangers concernaient uniquement la troisième année de licence, année diplômante pour ces étudiants.

Population des étudiants tutorés et leurs difficultés

Les étudiants concernés sont des étudiants de deuxième et troisième années, et non de première année, ce qui représente une particularité par rapport aux attendus du texte du ministère⁸. Les étudiants intègrent l'institut en deuxième ou troisième année de licence, après avis des commissions pédagogiques et viennent d'horizons divers : sociologie, sciences du langage, psychologie, anthropologie. Ils sont répartis dans les groupes d'enseignement sans critère autre que leurs choix personnels ou les contraintes d'emploi du temps : les cours sont ouverts à tous, sans vérification de pré-requis. Nous pourrions penser que ces étudiants ont rompu avec l'enseignement secondaire, la première année universitaire étant acquise et supposer que les difficultés rencontrées ne sont plus du même ordre que celles des étudiants arrivant à l'université. Toutefois, notre propre expérience d'enseignement, dans des cours de deuxième et troisième années, que ce soit pour des cours magistraux ou des travaux dirigés, confirme la récurrence de difficultés relatives à la concentration, à la théorisation, à la formulation de concepts, et plus globalement, à l'analyse et à la synthétise.

L'autre catégorie de tutorés concerne les étudiants étrangers qui représentent environ 10% de l'ensemble des étudiants de troisième année parmi lesquels une population chinoise l'emportant sur les autres nationalités. Rappelons que les étudiants chinois constituent le premier contingent d'étudiants étrangers en France⁹, avec un enjeu de réussite auquel le ministère des Affaires Etrangères engage les universités¹⁰. Les étudiants chinois intégrant l'ISPEF sont, pour la plupart, désireux de poursuivre leurs études en master et relèvent de deux catégories : d'une part, des étudiants accueillis dans le cadre de partenariats officiels, par le biais de conventions inter-universitaires qui inclut un double diplôme de licence; et d'autre part, des étudiants venus à titre individuel. Les étudiants de la

⁸ L'ISPEF n'offre pas, comme les autres composantes de l'université, de licence en trois ans : il s'agit d'une licence dite « suspendue », dont la première année se fait dans une autre filière, avec une majeure d'enseignement complétée par des cours en sciences de l'éducation.

⁹ On compte 30 000 étudiants chinois inscrits en 2012 dans un établissement supérieur français (Sources : <http://www.ambafrance-cn.org>)

¹⁰ cf Fiche du MAE du 13-09-12 - Accroître la mobilité étudiante internationale en France en renforçant les dispositifs garantissant la réussite des étudiants étrangers

première catégorie proviennent d'universités chinoises dotées d'un bon classement sur le plan national ; ils ont été sélectionnés pour venir en France et reçoivent l'appui institutionnel de leur université d'origine, contrairement aux étudiants inscrits à titre individuel.

Pour tous ces étudiants, on peut parler d'une obligation de réussite. Les étudiants issus de partenariats officiels sont sélectionnés par leurs universités et leur échec constituerait une atteinte à la fois au prestige de l'université et à la « face » de la famille. Les familles des étudiants venant à titre individuel ont dû déboursier des sommes importantes auprès des agences privées chinoises et là encore, l'échec n'est pas envisageable.

Les difficultés que rencontrent ces étudiants sont doubles : leur niveau de français variant entre B1 et B2 avec au maximum trois années d'étude antérieure de la langue française, les premières difficultés sont d'ordre linguistique, et concernent la compréhension des cours : « *J'ai toujours du mal à suivre le prof pendant les classes.* » exprime une étudiante chinoise. Mais l'adaptation au modèle universitaire français et à la méthodologie universitaire est également en cause, comme le témoigne une autre tutorée chinoise : « *Manque la capacité d'analyser - Ne fais pas bien les synthèses* ».

Rajoutons à cela une différence entre université française et chinoise, relative aux relations entre enseignant et étudiant : les enseignants en France sont perçus par les jeunes chinois comme peu accessibles, rarement présents dans leurs bureaux, alors qu'il n'est pas rare, dans le contexte chinois, qu'un enseignant accueille ses étudiants chez lui, et les rencontre en dehors du cadre des cours. Pour les étudiants chinois, ce contexte relationnel nouveau s'ajoute aux difficultés rencontrées : peu d'enseignants peuvent leur consacrer le temps demandé pour des explications supplémentaires.

PROCEDURE

Nous avons proposé un tutorat entre pairs basé sur le volontariat des tutorés et la sélection de tuteurs.

Le volontariat des tutorés

Dans l'esprit du texte du ministère de l'enseignement supérieur, le tutorat est « proposé » aux étudiants. Nous avons doublé l'appel au volontariat des étudiants par une incitation plus forte de notre part ; l'annonce de la mise en place du dispositif a été double :

d'une part, annonce collective pendant les cours magistraux, d'autre part, message individualisé à l'issue des examens du premier semestre¹¹. En ce qui concerne les étudiants chinois, nous avons dû compléter l'annonce collective par des relais de proximité, en expliquant le projet à deux représentants de leur communauté pour éviter que les jeunes Chinois refusent de participer au tutorat en raison du rapport de face : se déclarer en échec pouvant constituer une atteinte à sa propre face. Ces médiateurs ont insisté sur l'apport positif des groupes de tutorat en valorisant le rôle des tutrices et l'aide apportée pour réussir la licence. Si seulement trois étudiants chinois s'étaient déclarés volontaires initialement, à l'issue de cette médiation, une quinzaine d'étudiants s'est manifestée. Pour ce public d'étudiants étrangers, le statut horizontal des pairs n'était pas attractif : nous avons dû valoriser la relation dissymétrique entre tutorés et tutrices, en insistant sur le savoir acquis.

Sélection et formation des tuteurs

Dans le cas de l'ISPEF, le tuteur est recruté parmi les étudiants inscrits en deuxième année du master des métiers de l'enseignement, de la formation, de la culture.¹² Ces tuteurs avaient bénéficié d'un minimum de formation pédagogique, la première année de master comprenant des stages en école avec analyse de la pratique. Le tutorat leur était présenté, dans la logique du texte du ministère, comme un stage complémentaire, leur permettant de développer leurs compétences professionnelles par une expérience de transmission et de remédiation. Point important dans la logique d'un tutorat entre pairs, le tutorat est, pour les tuteurs également, apprentissage et amélioration d'une compétence en cours d'acquisition. Enfin, pour reconnaître l'exigence d'une formation complémentaire et valoriser la préparation des séances de tutorat, elles étaient incluses dans les tâches rémunérées au même titre que les séquences avec les étudiants.

En raison de la diversité du public d'une part (étudiants étrangers vs étudiants français en difficulté), du niveau universitaire des tutorés d'autre part (L2 vs L3) et enfin des matières concernées (psychologie, linguistique française, grammaire...), nous avons privilégié un accompagnement individualisé des tutrices et non une formation collective.

¹¹ Nous avons envoyé un message électronique à chacun des étudiants n'ayant pas obtenu la moyenne.

¹² Ce master (MESFC) est destiné à de futurs professeurs d'école, comme à des formateurs ou enseignants en français langue étrangère par exemple.

Cette formation abordait plusieurs points à savoir : la présentation et l'analyse des difficultés majeures des deux publics ; le rappel des objectifs de la licence et des connaissances et compétences attendues à l'issue des deux années de L2 et L3 ; une réflexion sur l'encadrement et le suivi des tutorés ; une approche des différences interculturelles en termes d'appropriation des savoirs (la notion de « face », indispensable pour comprendre les réactions d'étudiants chinois, la relation enseignant-étudiant, la difficulté face aux exigences de distanciation critique etc.).

Déroulement et organisation des séances

Les groupes de tutorat se sont réunis une fois par semaine dès l'automne 2011, entre 1h30 et 2 heures par séance, pour un total de 21 heures par groupe. Les horaires des séances étaient fixés d'un commun accord entre tutorés et tutrices. Un contrat de participation était demandé aux tutorés : s'inscrire au tutorat impliquait un engagement de présence.

Le contenu des séances de tutorat variait partiellement en fonction des publics : approfondissement de cours et reprise d'exercices pour les étudiants français et chinois en insistant davantage sur la méthodologie pour les étudiants chinois (prise de notes, analyse et synthèse de documents), et le renforcement linguistique.

CONCLUSION : PREMIERS ELEMENTS DE BILAN

Cette année expérimentale avait pour objectifs principaux une approche des difficultés des tutorés de Licences 2 et 3, l'analyse de la pertinence des moyens de remédiation proposés par les tutrices et surtout, la faisabilité d'un tel projet.

Les premières difficultés inhérentes à un tel projet sont de nature institutionnelle : les problèmes de type matériel (disponibilités de salles) ou administratif (gestion des tutrices, imputation budgétaire de leur traitement financier...) ont retardé la mise en place du projet. Si l'expérience bénéficiait d'un appui financier, elle n'a pas reçu l'appui institutionnel suffisant et reposait en grande partie sur la motivation personnelle de ses instigatrices. Même s'il ne s'agit que d'une première expérience, sans caractère véritablement innovant, on se heurte au peu de souplesse d'une université de 27 000 étudiants, peu habituée à ces micro-projets.

Autre point faible évoqué par les tutrices : l'implication des enseignants dispensant les cours qui posaient problème aux tutorés. La possibilité de faire appel à ces enseignants constituerait une amélioration du dispositif – ce qui suppose de notre part une sensibilisation de l'équipe enseignante, aspect que nous avons omis.

Dans l'ensemble, les résultats issus du questionnaire remis en fin d'année universitaire indiquent que l'expérience a été positive pour les différents protagonistes du dispositif.

Il s'agit pour les tutrices d'une expérience d'enseignement « *enrichissante* » qui les a amenées, pour réfléchir aux moyens de remédiation pédagogique, à approfondir les connaissances acquises. « *J'ai appris à construire des cours, structurer ma pensée et surtout parler en public. J'ai découvert une culture que je ne connaissais pas du tout ce qui m'a permis de travailler sur ma capacité d'adaptation* » précise l'une des tutrices. Pour l'une d'entre elles, ce contact régulier avec des étudiants chinois a même contribué à une réorientation professionnelle axée sur le FLE et à son départ en Chine. Les réactions de ces tutrices corroborent le constat d'expériences analogues (Gerbier & Sauvaître, 2003), qui font apparaître que « les tuteurs sont les plus fervents partisans du tutorat (quelle qu'en soit la forme), ils sont persuadés de son utilité, et ils sont presque les seuls à transformer la connotation « remédiation » en « épanouissement ».

Les réactions des tutorés diffèrent en fonction des nationalités : les étudiants chinois ont plébiscité l'expérience en demandant sa prolongation en master. Le tutorat concourt à une meilleure intégration sociale et culturelle ; le contenu des séances s'est progressivement orienté vers des questions dépassant le simple renforcement linguistique et méthodologique : comme le témoigne une tutrice, « *la dernière partie /de la séance/ portait sur la vie quotidienne et les questionnements plus pratiques, sur la vie de tous les jours et sur leur orientation professionnelle future. Cette partie était très importante parce qu'ils ont un grand besoin d'être rassurés et souvent ils ne savent pas vers qui se tourner pour leurs questions.* » La relation de proximité que favorise le tutorat a joué le rôle escompté.

Le bilan de cette année expérimentale révèle que le projet n'a pas été accueilli de façon aussi positive que nous l'envisagions : la représentation que les étudiants se forgent du tutorat est différente de celle un peu naïve que nous en avons, en tant qu'enseignantes, et actrices du projet. Comme nous l'avons vu, pour les étudiants chinois, le rapport de face rend difficile l'acceptation du rôle de « tutoré » s'il est assimilé à une représentation

d'échec. Mais, une fois les premières représentations négatives surmontées, la demande des étudiants chinois s'est avérée en effet plus forte que celle des étudiants français qui, même quand ils sont en échec, se révèlent peu demandeurs, pour des raisons aujourd'hui qui nous échappent et sur lesquelles nous souhaiterions revenir.

Certains étudiants ont pensé que ce dispositif d'aide personnalisée était payant, motif de refus immédiat ; d'autres cumulent travail professionnel et formation universitaire et ne dégagent aucun temps libre ; d'autres enfin pensent obtenir la moyenne par le jeu de compensation des notes ; certains semblent ne plus avoir la capacité d'envisager une réussite ou n'ont pas conscience de leurs propres difficultés de compréhension ou de méthodologie.

Ces éléments de bilan rejoignent là encore les conclusions d'expériences antérieures (Michaut, 2003) qui soulignaient déjà le « *faible engouement des étudiants vis-à-vis du tutorat* » et indiquaient que parmi les raisons invoquées :

« Les responsables pédagogiques précisent que celui-ci est parfois considéré comme *un cours supplémentaire*. D'autres soulignent le caractère *dévalorisant* du tutorat car y assister serait reconnaître *sa situation d'échec*. Bien plus que la fréquentation, c'est le public concerné qui dérouté bon nombre de responsables : les meilleurs étudiants suivent le tutorat pour se *rassurer* ou parce qu'ils sont *perfectionnistes* alors que les étudiants en difficulté ne s'y inscrivent pas.»

Une étude plus approfondie des raisons pour lesquelles certains étudiants refusent un dispositif de remédiation ainsi qu'une analyse plus fine de la perception de leurs difficultés s'avère nécessaire pour l'amélioration d'une telle expérience. Chaque étudiant doit prendre conscience de la stratégie mnésique qui lui convient le mieux. C'est souvent cette capacité métacognitive qui pose problème chez bon nombre d'étudiants, dont notamment ceux en difficultés.

Précisons que tous les étudiants tutorés ont réussi leur année – sans que nous puissions établir de façon fiable toutefois l'impact précis du tutorat sur leur réussite.

Si de nombreux aspects restent donc à améliorer et le bilan à approfondir, cette toute première expérience a confirmé la faisabilité et la pertinence d'un tel projet ; mais nous sommes conscientes que l'adéquation d'un dispositif de tutorat repose sur une meilleure compréhension des processus de réussite et d'échec des étudiants français et chinois, et sur leur définition du mot « réussite » : est-ce obtenir l'année par la note minimale requise ou est-ce se doter d'un bagage suffisant pour élaborer un projet d'avenir ?

Mieux comprendre les conceptions des étudiants constitue l'un des objectifs de l'expérience reconduite en 2012-2013.

REFERENCES

Bachelet, R. (2010). **Le tutorat par les pairs**. In C. Verzat, L. Villeneuve, & B. Raucent (Eds.), *Accompagner des étudiants* (Chapitre 15). Paris : De Boeck.

Gerbier, Y., & Sauvaître, H. (2003). **Une classification des tutorats**. *Recherche et formation*, 43, 17-29.

Michaut, C. (2003). **L'efficacité des dispositifs d'aide aux étudiants dans les universités**. *Recherche et formation*, 43, 101-115.

Romainville, M., & Michaut, C. (Dir.) (2012). **Réussite, échec et abandon dans l'enseignement supérieur**. Paris : De Boeck.

RECEBIDO EM 10 DE SETEMBRO DE 2012.

APROVADO EM 20 DE NOVEMBRO DE 2012.